

# Association de sauvegarde du château de Gavray

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du samedi 27 septembre 2014 à 11 h**

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la salle de la communauté de communes de 50450 Gavray, sous la présidence de Patrick PERRICHET, Président de l'association.

Etaient présents ou représentés 31 membres de l'association sur un total de 43 membres.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Accueil
- Rapport d'activité
- Rapport financier :
  - . approbation des comptes 2013
  - . budget prévisionnel 2014
- Rapport d'orientation
- Cotisation 2015
- Election :
  - . renouvellement du tiers sortant
  - . élargissement du Conseil d'administration : appel à candidatures
- Conclusion

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport d'activité, annexé aux présentes, par le secrétaire de l'association, Bernard HEBERT, il est procédé à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier, annexé aux présentes, relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013 et la situation à ce jour par le trésorier de l'association, Martial DEFOY, l'assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés. Elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau de l'association pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après présentation du budget de l'exercice 2014, annexé aux présentes, par le trésorier de l'association, Martial DEFOY, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Après débat, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation pour l'exercice 2015 à dix euros (10 €).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# Association de sauvegarde du château de Gavray

## **CINQUIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport d'orientation pour l'exercice 2015, annexé aux présentes, par Philippe DE QUATREBARBES, vice-président de l'association, il est procédé à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Jocelyne LEPARMENTIER est surprise de ne pas voir figurer d'actions auprès des écoles. Le Président regrette effectivement ce manque eu égard aux enjeux qu'il représente. Il précise qu'à la suite de la démission de Jeanine RIGAUX, en charge de cette activité, à ce jour aucun membre du Conseil d'administration ne s'est proposé pour prendre le relais.

Elle propose de travailler à la réalisation d'un document illustré dédié à cette population. Rhoda CRONIN-ALLANIC propose de collaborer à cette action eu égard notamment à sa formation. Cette initiative reçoit l'assentiment des participants.

Par ailleurs, Rhoda CRONIN-ALLANIC précise qu'elle travaille à la réalisation d'une illustration du château au XIVE siècle.

Pour conclure, Jocelyne LEPARMENTIER informe l'assemblée d'une éventuelle possibilité de faire réaliser cette illustration en 3D.

## **SIXIEME RESOLUTION**

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, l'assemblée doit procéder au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration composé de 12 membres. Aucun renouvellement n'étant intervenu depuis l'assemblée générale du 5 février 2010, les membres du bureau ont décidé de solliciter le renouvellement de leur mandat.

Après qu'il ait été procédé au vote, sont déclarés régulièrement élus :

- PERRICHET Patrick, à l'unanimité en qualité de Président du conseil d'administration,
- DE QUATRE BARBES Philippe, à l'unanimité en qualité de Vice-président du conseil d'administration,
- DEFOY Martial, à l'unanimité en qualité de Trésorier du conseil d'administration,
- HEBERT Bernard, à l'unanimité en qualité de secrétaire du conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, le conseil d'administration peut être composé de 15 membres maximum. Actuellement, il comprend 12 membres après la démission de Madame RIGAUX.

Il est fait appel à des candidatures 3 postes sont potentiellement à pourvoir.

Madame Rhoda CRONIN-ALLANIC présente sa candidature.

Après avoir procédé au vote, elle est régulièrement élue à l'unanimité.

Le secrétaire

Le Président

Bernard HEBERT

Patrick PERRICHET